

Communauté de Communes
MONT-LOZÈRE

La gazette

Janvier 2020 - 3



mont-lozère
communauté de communes



SOMMAIRE

Page 2 /

POINT SUR LES PROJETS :
· PROJETS EN COURS
· PROJETS À L'ÉTUDE

Page 3 - 4 /

LA JEUNESSE UN ENJEU FORT
· RAM
· ASSISTANTS MATERNELS
· MICRO-CRÈCHE
· ALSH
· CONTRATS EDUCATIFS LOCAUX

Page 5 /

LE TOURISME AU SERVICE DU
TERRITOIRE
CONTRAT GRAND SITE
OCCITANIE CÉVENNES

Page 6 /

FOCUS SUR LES DECHETS ET
LEURS TRAITEMENTS
DÉCHETS

Page 7 /

SERVICES TECHNIQUES
SPANC



Le mot du Président

C'est en ayant à l'esprit le service public et l'intérêt général, que je vous présente, au nom du Conseil communautaire, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2020 soit pour chacune et chacun d'entre vous source de projets et de succès.

Fin 2019, l'annonce de la transformation des Maisons de Services Au Public en Maison France Service d'ici fin 2021, a suscité des interrogations sur notre Département. À ce jour 4 labellisations ont été accordées : Langogne, Saint-Chély, le Pont de Montvert et Marvejols.

Sur notre Communauté de Communes, la question de la labellisation se pose pour les deux MSAP. Une seule condition empêche la labellisation immédiate : celle du recrutement d'un animateur supplémentaire sur chacun de deux accueils. En effet, si l'offre de service de nos deux MSAP correspond en tout point au cahier des charges, la labellisation ne pourra intervenir que lorsqu'il y aura deux personnes en continu pour accueillir le public.

Pour l'heure, les animateurs des Maisons de Services Au Public du Bleynard et de Villefort restent à votre disposition pour toutes les démarches administratives du quotidien (logement, santé, accès au droits, emploi, retraite ...) toujours en lien avec les administrations et associations départementales : CCSS, MSA, Carsat, Pôle-Emploi, le Département, la Préfecture ... et leurs sites internet dédiés.

Vous pouvez retrouver Jérémy BALME sur le Bleynard, tous les matins et le vendredi après-midi, le lundi après-midi dans le Valdonnez en mairie (le 1^{er} lundi du mois à Brenoux, le 2^{ème} à Lanuéjols, le 3^{ème} lundi à St Etienne du Valdonnez) et retrouver Murielle FANTINI à Villefort du lundi au vendredi - excepté le vendredi après-midi.

Comme le disait Gabriel de Broglie, « le service public n'est pas désincarné. Ce sont des hommes et des femmes qui le font vivre, c'est un esprit qui l'habite »

Jean de LESCURE

CONTACTS

ACCUEIL ET SERVICE ADMINISTRATIF : Siège : 04.66.31.68.85 - comcommontlozere@orange.fr / Antenne de Villefort : 04.66.46.69.85

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE : 04.66.31.68.85 / 06.79.68.18.30 / celine.hoover.valla@gmail.com

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : Villefort : 04.66.46.69.85 - msapvillefort.mont.lozere@gmail.com / Le Bleynard : 04.66.32.05.98 - msapbleymard@gmail.com

SPANC : 04.66.48.13.83 - spancmontlozere@orange.fr

OFFICE DE TOURISME : 04.66.46.87.30
otmontlozere.villefort@gmail.com
<https://www.destination-montlozere.fr/>

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
ET ACTUALITÉS SUR :

<https://www.ccmontlozere.fr/>

Journal de la Communauté de Communes MONT-LOZÈRE

Route du Mont-Lozère

Le Bleynard 48190 MONT-LOZÈRE ET GOULET

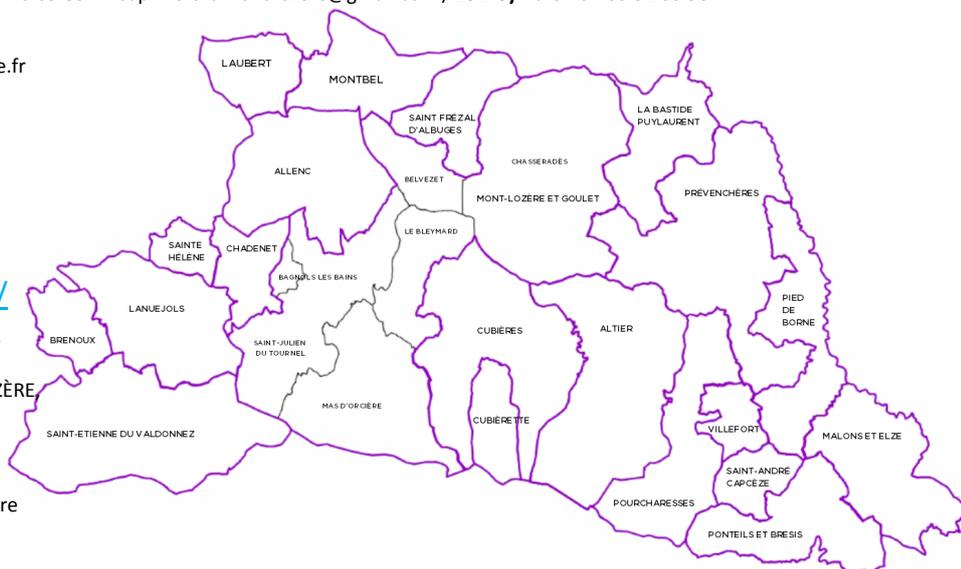
n°3 - janvier 2020 / ISSN : 2677-45

Conception : Communauté de Communes Mont-Lozère

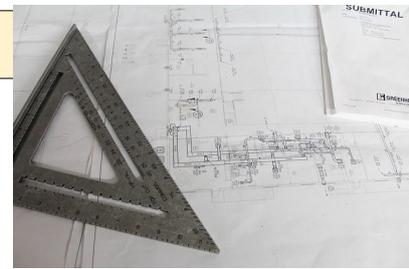
Crédits photos :

Communauté de Communes Mont-Lozère

Impression : AEROPUB



POINT SUR LES PROJETS



Projets en cours !

Centres de secours

La Communauté de Communes Mont-Lozère a obtenu en 2019 des subventions de l'État à hauteur de 60 % pour effectuer des travaux sur les centres de secours du Bleymard et de Villefort. Les deux projets visent à adapter les locaux au fonctionnement d'un centre de secours moderne : augmentation de la capacité d'accueil des vestiaires féminins, création d'un bureau pour le chef de centre, création d'une salle de réunion, etc.

Le coût total de ces opérations est estimé à environ 278 000 € HT.

L'autorisation d'urbanisme obtenue, la consultation des entreprises sera lancée très prochainement pour une réalisation des travaux sur les deux centres cette année.

Aire de camping-cars à Prévenchères

Vu la demande des camping-caristes pour disposer d'aires d'accueil sur le territoire, la Communauté de Communes a monté un projet de création d'une aire d'accueil, subventionné à hauteur de 40 % par l'État. Après quelques difficultés à identifier un terrain propice à ce projet, la commune de Prévenchères a proposé de mettre à disposition une partie du camping municipal des Pervenches.

Mise en gestion avec le camping municipal, cette aire d'accueil permettra aux camping-caristes qui le souhaitent de passer quelques nuitées sur notre territoire avec la possibilité de vidanger et recharger leur camping-car.

Extension des bureaux du siège

Grâce à une subvention de 60 % accordée par la Préfecture de la Lozère, la Communauté de Communes s'engage dans des travaux d'extension du bâtiment du Bleymard, siège de la Communauté de Communes. Cette extension va permettre de créer de nouveaux bureaux ; en effet, depuis la création de la Communauté de Communes Mont-Lozère, un besoin croissant d'espace de travail au siège se fait sentir dû au regroupement des agents et au développement de différents services.



Projets à l'étude !

Résidence thermale

Le Département de la Lozère a initié la restructuration du centre thermal de Bagnols-les-Bains, dont les travaux sont en cours. Afin d'adapter l'offre d'hébergement, la commune de Mont Lozère et Goulet a lancé une étude pour définir une résidence thermale proposant des logements de gamme supérieure qui pourrait être réalisée dans le bâtiment dit « Ancien Hôtel du commerce » et son annexe.

Cette opération étant d'envergure intercommunale, la commune Mont Lozère et Goulet a proposé le transfert de ce projet au niveau de la Communauté de Communes, qui a sollicité l'avis des communes la composant pour une modification de ses statuts.

Sentier d'interprétation au Mas de l'Ayre (Malons et Elze)

Suite à une proposition de création de sentier d'interprétation au col du Mas de l'Ayre émise par l'ONF en 2017, la commune de Malons-et-Elze a pris contact avec la Communauté de Communes afin de faire émerger ce projet de sentier. Celui-ci s'articule autour de 10 points d'arrêt qui permettent de mettre en valeur la diversité et la gestion des différents paysages le long d'un sentier d'environ 3 km. Le contenu et les supports du sentier restent encore à définir à travers une réflexion menée avec la commune, le Parc National des Cévennes et l'ONF.

Zone d'enfouissement de déchets inertes à Cubières

Pour mettre en conformité le dépôt d'inertes fermé sur la commune de Cubières et suivant les recommandations de l'ADEME, la Communauté de Communes a missionné un cabinet géomètre pour estimer la capacité de stockage de déchets du site et son impact paysager. Au vu du résultat de cette étude, il sera envisagé de déposer une demande d'autorisation auprès des services de l'Etat et entamer les travaux nécessaires à la réhabilitation du site.

LA JEUNESSE UN ENJEU FORT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



0 - 6 ans

Le Relais d'Assistants Maternels : un lieu d'échange pour tous, sur tout le territoire !

Le Relais des Assistants Maternels, porté par l'Union Départementale des Affaires Familiales de la Lozère (UDAF48)

a mis en place des lieux d'échanges sur tout le territoire : Villefort, le Mas d'Orcières et Rouffiac. Le RAM a pour mission de favoriser les liens intergénérationnels, de développer la cohésion sociale et de rompre l'isolement des assistantes maternelles à travers des ateliers créatifs menés par les deux intervenantes.



ROUFFIAC (9h-11h30)
(salle du groupe scolaire)
Lundi 3 février
Mardi 21 avril

Villefort (9h45-11h45)
(bibliothèque - rue de l'église)
Mardi 30 juin

Mas d'Orcières (9h00-11h30)
(salle communale)
Vendredi 24 janvier
Vendredi 28 février
Vendredi 24 avril
Vendredi 29 mai
Vendredi 26 juin



Cette année, le thème de la piraterie est à l'honneur ! En avant moussaillons, prenez place à bord du navire en compagnie de notre jeune public lozérien.

L'adhésion des assistants maternels est prise en charge par la Communauté de Communes Mont-Lozère et permet ainsi aux différents publics - Petits, grands, familles, professionnels - de pouvoir participer aux ateliers, librement et gratuitement.

Le RAM offre la possibilité d'obtenir un soutien technique concernant les droits et devoirs en termes de garde d'enfants. Vous êtes Assistant maternel et vous avez des questions concernant votre contrat de travail, votre droit aux congés. Vous êtes parent et vous ne savez pas comment remplir votre déclaration de Prestation d'Accueil des Jeunes Enfants Le RAM est là pour vous ... N'hésitez pas à joindre la ligne dédiée du Relais d'Assistants Maternels de la Lozère !

Relais d'Assistants Maternels de Lozère : 07.86.09.32.05 / www.udaf48.fr

Assistant maternel et micro-crèche : un accueil régulier ou ponctuel !

Parce qu'aujourd'hui faire garder ses enfants en bas âge est une priorité pour les familles afin d'organiser leur vie sans la subir, il est important de connaître les différents modes de garde sur le territoire.

Assistants maternels agréés par le Département ... Gardant les enfants à domicile ou réunis dans une Maison d'Assistants Maternels ou encore accueil collectif en micro-crèche ... À vous de choisir selon les possibilités du territoire, les besoins en termes d'horaires ou simplement vos préférences. Pour vous aider à choisir, la Caf vous invite à vous rendre sur le site monenfant.fr qui propose des fonctionnalités autour de l'enfance et la jeunesse et notamment les différents modes de garde.

Vous avez un agrément ? Donnez plus de visibilité en vous identifiant sur **monenfant.fr** : nombre de places disponibles, créneaux disponibles, tarif horaire ...

A contrario, vous n'avez aucune disponibilité ou bien êtes en pause ? Indiquez-le sur votre profil afin de ne pas être sollicité inutilement et ne pas fausser le nombre de places disponibles pour des nouveaux arrivants !

Sylviane CAILLE
45 Rue Pierre Varin de Bruneliere 35700 Rennes
06 50 63 05 99 | mamounette35700

Mode de contact préféré : Par téléphone (entre 9h et 19h)

Capacité d'accueil maximale : 2 places

Assistant maternel agréé par le Conseil départemental

Tarif horaire net compris entre : 4,00 € et 6,00 €

Présentation | Infos pratiques | Disponibilités

Première disponibilité d'accueil : 23 septembre 2020

DECEMBRE | Semaine du 9 au 15 décembre

AVANT ÉCOLE | MATIN | APRÈS-MIDI | APRÈS ÉCOLE

Avoir un site internet c'est bien !

un site à jour, c'est mieux !



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement : un accueil multi-sites pour un accueil optimisé



L'accueil de loisirs multi-sites intercommunal « Le Bleygard - Villefort » a fait sa rentrée en septembre. Ouvert tous les mercredis et durant les vacances de 7h30 à 18h30, il accueille les enfants âgés de 4 à 14 ans sur le site de Villefort et de 2 à 14 ans sur le site du Bleygard. La nouvelle équipe a pris place dans les locaux de l'école de Villefort et de Bagnols-Les-Bains !

NOUVEAU !

- * Des décloisonnements mis en place plus régulièrement entre les deux sites pour favoriser les rencontres des jeunes sur le territoire.
- * Des goûters préparés avec les enfants afin de permettre la découverte ou la redécouverte des produits locaux et de saison, permettant également de contribuer à l'économie locale et la familiarisation des enfants au « faire soi-même ».

* Des sorties pédagogiques prévues pour alimenter l'intérêt des enfants pour leur environnement.

* Les jeunes comme acteurs de leur journée : les matinées étant dédiées à leurs projets d'animation pour les encourager à s'exprimer, à développer leur imagination et leur sens de l'initiative.

Contact :
ludik.jeunesse@gmail.com
 04.66.31.68.85
 06.79.68 18 30

Sur le Valdonnez, c'est le Foyer Rural de Langlade-Brenoux qui est en charge de l'animation jeunesse, soutenu par la Communauté de Communes grâce à la signature d'une convention. Le Club des Malins (4-11 ans) et le Club Ado (11-17 ans) accueillent les jeunes tout au long de l'année pour des activités dynamiques et de qualité !

Contact :
 04.66.48.00.19

Les Contrats Éducatifs Locaux

Comme chaque année, la Communauté de Communes soutient les associations dans leurs actions en faveur des moins de 18 ans. Pour 2019/2020, les élus ont voté la somme de 28 102 € qui représente 20 % du budget prévisionnel total. 29 actions seront mises en place par 17 associations sur tout le territoire. Vous trouverez ci-dessous le détail et la possibilité de contacter les associations pour avoir plus d'informations sur les différents actions et la possibilité de s'inscrire.



Impossible de s'ennuyer en paix !

ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS / CONTACT
Entraînement et Compétition, les mercredis après-midi	AS du Collège H. Rouvière - le Bleygard 48 190 Mont-Lozère et Goulet
Ateliers thématiques	Foyer Socio-Éducatif du collège H. Rouvière - le Bleygard 48 190 Mont-Lozère et Goulet
Sorties escalade et spéléologie, cycle culturel, trickz et viet vu dao	Foyer Socio-Éducatif du collège O. Barrot - 48 800 Villefort
« Jeunes Sapeurs Pompiers du Bleygard »	JSP du Bleygard - Collège H. Rouvière, le Bleygard 48 190 Mont-Lozère et Goulet
« Jeunes Sapeurs Pompiers de Villefort »	Amicale des Sapeurs Pompiers de Villefort - 48 800 Villefort
École de foot	Espoir Lozérien le Bleygard - 48 190 Mont-Lozère et Goulet
Danse tous niveaux	La Forge - 48800 Villefort (tel : 04.66.46.18.50)
Ateliers Art du Cirque	Loisirs Jeunes du Goulet - le Bleygard 48 190 Mont-Lozère et Goulet (tel : 06.32.07.55.93)
ALSH 11-17 ans, Ateliers artistiques	Foyer Rural Langlade-Brenoux - 48 000 Brenoux (tel : 04.66.48.00.19)
Ateliers ados, Ateliers bois, Viet vu dao	Foyer Rural de la Borne - 48 800 Pied de Borne (tel : 06.30.76.69.81)
Découverte multi-sport	Foyer rural de Prévenchères - 48 800 Prévenchères (tel : 06.25.00.02.90)
Festival « Mon p'tit doigt m'a dit », ateliers « Un après-midi au théâtre »	Compagnie de l'Hiver Nu - 48 000 Lanuejols (tel : 04.66.45.56.47)
Sorties escalade en extérieur	Club Alpin Français Hautes Cévennes - 48 800 Villefort (caf.htescvennes@gmail.com)
Stages plein air, stage « art du cirque », stage de théâtre, stage de slam, rencontres « Jeunes du territoire », Projet séjour Jeunes	Foyer Rural Pourcharesses-Villefort - 48 800 Pourcharesses (tel: 07.82.01.60.69)
Ateliers de jeunes dans la créations de spectacles, création d'un spectacle avec la MECS du Bleygard	Rudeboy Crew - Le Bleygard 48 190 Mont-Lozère et Goulet (contact@festivaldolt.org)
« Noël à ma fenêtre »	La Grange aux livres - 30 450 Pontails et Bressis (bib.pontails@wanadoo.fr)
Dimanches de ski	Ski Club des Monts Cévenols - 48 800 Villefort (skiclubvillefort@gmail.com)

VOLET TOURISME - BILAN 2019 !

Le 7 novembre a eu lieu le Conseil d'Exploitation de fin d'année de l'Office de Tourisme Mont-Lozère. Il est constitué d'un collège d'Élus et d'un collège de socioprofessionnels et impulse la politique touristique.

À cette occasion, l'équipe de l'office a présenté le bilan de fréquentation 2019 des bureaux d'information touristique et défini les actions de promotion 2020.

Bilan de fréquentation 2019

Chaque année les services de l'Office de Tourisme produisent des statistiques quantitatives et qualitatives sur la fréquentation des bureaux d'information touristique. En analysant les données collectées dans le système de Gestion Relation Client, l'objectif est de mieux connaître nos touristes. Ces éléments renseignent sur le type de demandes traitées en fonction de différents critères dont notamment la provenance géographique (région et/ou département), les centres d'intérêts, les activités recherchées et le type d'hébergement pratiqué.

Téléchargez le bilan sur la page <https://www.destination-montlozere.fr/espace-pro/>.

Actions de promotion 2020

Une nouvelle fois, l'équipe participera à deux salons de promotion d'envergure : le salon du randonneur à la Cité Internationale / Centre des Congrès de Lyon les 20, 21 et 22 Mars 2020 et le salon tourisme et patrimoine à la Cité du Livre de Aix en Provence les 28 et 29 Mars 2020.

Nous poserons également nos valises pour trois jours sur la Place de la Comédie à Montpellier, du 3 au 5 avril 2020 pour prendre part à la 5^{ème} édition de la manifestation de promotion de la Lozère.



2019 : Rencontres Internationales d'Art Construit

Cet été, le château a été pris d'assaut par vingt peintres et sculpteurs sous l'autorité des deux commissaires d'exposition : Pascal FANCONY (AAT) et Bernard DIDELLE (Sculptures en liberté) donnant à apprécier aux visiteurs une exposition d'art construit d'une grande qualité ... Exposition qui s'est poursuivie à l'automne à Uzès.

Cette proposition ainsi que la chasse au trésor du Pays d'Art et d'Histoire « Mende et Lot en Gévaudan » et les animations proposées tout l'été ont rencontré un vif succès. 1500 entrées payantes ont été enregistrées, en tenant compte de la gratuité accordée aux moins de 18 ans, on peut évaluer à près de 2500 le nombre de visiteurs.

Pour 2020, des propositions sont en cours d'étude.

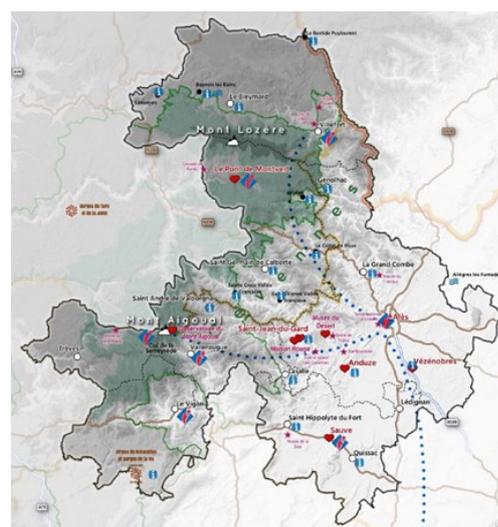


Signature du contrat Grand Site Occitanie Cévennes

Le mardi 3 décembre 2019 a eu lieu la signature du contrat Grand Site Occitanie Cévennes à Saint-Jean-du-Gard. Fruit d'une collaboration entre six intercommunalités cévenoles (Alès Agglomération, Causses Aigoual Cévennes, Cévennes au Mont-Lozère, Pays Viganais, Piémont Cévenol et Mont-Lozère), cette labellisation place ce territoire parmi les 40 destinations touristiques sélectionnées par la Région Occitanie.



La concrétisation de ce Grand Site Occitanie s'accompagne de la signature d'une convention de partenariat entre les six offices de tourisme concernés, qui œuvrent ensemble pour améliorer la qualité et la visibilité de la destination Cévennes.



La richesse patrimoniale et naturelle de notre territoire est ainsi dès à présent reconnue et valorisée dans la politique régionale à travers deux Grands Sites Occitanie : Mende Cœur de Lozère et Cévennes.

GRAND SITE OCCITANIE
CÉVENNES

TRIER MIEUX POUR NE PAS PAYER PLUS !

Le traitement de nos déchets n'est pas fait à la légère. On entend souvent « Trier ? Pour quoi faire ? De toute façon, on trie et tout finit au même endroit ! », pourtant il n'en est rien ! Chaque déchet a sa propre filière et son propre coût de traitement ou de valorisation. **Chaque déchet mis à tort dans le conteneur des Ordures Ménagères génère des frais supplémentaires !**

Quelle filière pour quel déchet ...

OM
Ordures
Ménagères



La collecte des OM est faite par les agents de la collectivité, à raison d'une fois tous les quinze jours minimum en hiver et une fois par semaine minimum l'été. Les déchets collectés finissent au Redoundel, Centre Départemental de Traitement des Déchets géré par SDEE.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



À disposition dans chacune des déchèteries, les points de collecte DEEE permettent un recyclage responsable de nos équipements électriques. Bien triés, ces éléments ne coûtent rien à la collectivité. En effet, leur coût de recyclage a déjà été réglé par le consommateur lors de leur achat au travers de l'écotaxe. Cette participation permet, entre autres, de couvrir en intégralité les coûts de collecte et de traitement mais aussi

CARTOUCHES D'ENCRE



Les cartouches d'encre aussi ont leur filière propre. Sur un simple mail du service environnement de la Communauté de Communes à la société d'enlèvement LVL Collecte, les cartons sont récupérés par un transporteur.



PNEUS

Vous pouvez aussi déposer vos pneus usagés en déchèterie. Ils seront enlevés en direction d'un centre de recyclage sur simple signalement par nos agents à ALIAPUR.

DÉCHETS ENCOMBRANTS NON DANGEREUX

Pour limiter le recours à la benne « tout venant » et ainsi limiter les coûts de traitement de nos déchets encombrants, plusieurs bennes sont mises à votre disposition à la déchèterie. Toutes les bennes n'ont pas le même coût, certaines comme le carton et les métaux sont totalement gratuites pour la collectivité et d'autres, comme le bois ou les déchets verts, coûtent en moyenne deux fois moins cher que celle à tout-venant.

DECHETERIES LOCALES

Mont-Lozère et Goulet, Villefort,
Saint-Etienne du Valdonnez



Stockés dans la benne à mobilier, ces derniers sont enlevés par

MEUBLES



Environnement 48. Ici, pas de frais de benne, pas de coût d'enlèvement ou de traitement et vos meubles sont recyclés ou valorisés à 90 %.



DECHETS TOXIQUES

C'est sous le terme de déchets toxiques que se retrouvent tous les déchets dangereux démontrant des risques immédiats : explosion, empoisonnement, irritation, corrosion, pollution ... Ces déchets sont conditionnés en cagettes puis relevés par SPUR Environnement, filiale de VEOLIA, pour un traitement responsable.

LE SDEE, PARTENAIRE HISTORIQUE ET INCONTOURNABLE DU TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS



Site du Redoundel
commune de Badaroux

Le **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SDEE)** est un établissement Public de Coopération, créé en 1950. Il regroupe les 152 communes lozériennes mais aussi 12 établissements publics de coopération intercommunale, soit près de 85 000 habitants. Il intervient sur différentes missions (électrification rurale, éclairage public, environnement, voirie, ...).

TRI SÉLECTIF



En Lozère, tous les emballages vides trouvent leur place dans un des conteneurs de recyclage installés sur tout le territoire. C'est à Environnement 48 que le SDEE a confié la gestion des colonnes de tri. Les consignes précises et le numéro à contacter si vous trouvez les conteneurs pleins sont affichés sur tous les bacs !

... Pour quelle économie ?

Chaque année le SDEE établit à la collectivité une facturation en fonction des différents types de déchets. S'il n'y a pas sanction à ne pas respecter les règles de tri, on peut facilement comprendre qu'à jeter dans les conteneurs d'ordures ménagères les bouteilles en verre du réveillon, le petit électroménager qui a grillé ou le mobilier cassé, on augmente rapidement la note pour la collectivité et par ricochet celle du contribuable .

En 2018, si aucun tri n'avait été fait, le SDEE aurait facturé à la collectivité la somme de 690 000 €. Le tri, tout confondu, a permis une économie de 137 000 € pour ce qui concerne le traitement.

DES TECHNICIENS À VOTRE SERVICE

Un service technique de qualité !

Le service technique de la Communauté de Communes comprend 16 ETP* qui se caractérisent tous par une grande polyvalence. Et c'est bien cette diversité de compétences qui permet de satisfaire les besoins de la Communauté mais aussi des communes qui pour certaines travaillent aussi avec ce personnel efficient et très professionnel.

Les domaines d'activité dans lesquels les agents interviennent sont les travaux de terrassement, la reprise de pistes et sentiers, l'entretien de la voirie, l'enrochement, le déneigement, la réalisation de réseaux humides, le curage de fossés, l'entretien de stations d'épuration, la collecte des ordures ménagères, l'entretien de bâtiments ...

En somme, des agents qui touchent à tout, disponibles, avec le sens de l'organisation, de l'intelligence manuelle, de la patience et du relationnel, le sens du service public et de l'intérêt général.

ETP* : Équivalent Temps Plein



Pour coordonner l'équipe d'agents techniques, Yannick POTELET a rejoint dernièrement la Communauté de Communes. Il est à votre disposition pour répondre à vos interrogations au 04.66.31.68.85.

Yannick a aussi été missionné pour faire l'étude du transfert de l'eau et de l'assainissement à l'intercommunalité.

Le SPANC à votre écoute sur le territoire



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) Mont-Lozère est un service né de la fusion des services SPANC qui agissaient sur les trois anciennes Communautés de Communes. Cette fusion a permis d'uniformiser la compétence SPANC au sein des territoires et de travailler dans la continuité de ce qui avait été entrepris.

Le SPANC a trois missions principales :

- Apporter une assistance aux particuliers dans leur projet d'assainissement, valider leur dossier pour la mise en conformité d'une installation ainsi que vérifier la bonne exécution des travaux,
- Conseiller et accompagner les usagers dans l'entretien et le suivi de leur installation d'assainissement non collectif,
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif via des campagnes de diagnostic réalisées par commune ou via des diagnostics lors des ventes de biens immobiliers.

Si vous êtes à la recherche d'informations ou de conseils concernant l'assainissement non collectif, n'hésitez pas à contacter les techniciens du SPANC au 04.66.48.13.83 ou par mail spancmontlozere@orange.fr.

LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX ...

ET TOUJOURS TOUTES LES INFOS ET ACTUALITÉS SUR LE SITE INTERNET

<https://www.ccmontlozere.fr/>

Retrouvez aussi les différents services sur les réseaux :

Sur Facebook :

- Service promotion touristique : « Aline Morgane Mont Lozère »
- Msap : « Msap Le Bleygard » et « Msap Villefort »
- Service jeunesse : « Lutins Rieurs » et « Alsh Lesloupiots »
- Promeneur du net : « Murielle Pdn'Villefort »

Sur Instagram :

- Service promotion touristique : « otmontlozere »

